



Règlements Nationaux UGSEL

FUTSAL ELITE 2017/2018



Championnat national ELITE

Article 1 : Principe général

L'UGSEL organise une épreuve appelée championnat national Elite, réservée aux jeunes gens de la catégorie minimes, cadets et juniors, licenciés conformément aux Règlements Généraux.

Article 2 : Trophée

Ces épreuves sont dotées d'une coupe attribuée à chaque équipe gagnante, un tee-shirt pour les champions de France et des médailles pour les trois premiers.

Article 3 : Déroulement de la compétition

Cette épreuve se déroule sur trois ou quatre demi-journées à l'issue d'une phase qualificative éventuelle organisée au niveau inter-territoires.

Article 4 : Qualifications

Cf règlement national sports-collectifs article 2

Article 5 : Phases qualificatives

Les phases qualificatives sont confiées à la Commission Sportive Nationale. Chaque territoire fera parvenir aux Services nationaux avant le 15 décembre, la liste des équipes engagées en phase qualificative. Les Services nationaux diffuseront le tableau des invités éventuels pour le 15 janvier.

Article 6 : Organisation de la phase finale nationale

Championnat à

-4 équipes : Formule championnat puis finale 1° contre 2° et finale 3° contre 4°

-5 équipes : Formule championnat puis finale 1° contre 2° et finale 3° contre 4°

-6 équipes : Deux poules de 3 – ¼ de finales croisés entre 2° et 3° puis ½ finales, finales 1° contre 2° et finales 3° contre 4° (éventuellement match de classement 5/6).

Voir modalités de déroulement complet dans **règlement national sports collectifs article 3 – formules de jeu**

Article 7: Règles spécifiques

7.1 Nombre de joueurs

Phases finales nationales

Nombre minimum de joueurs pour commencer un match

Nombre de joueurs présents en phase finale nationale pour débiter la compétition	
Nombre	Nombre

			minimum	maximum
FUTSAL	3	FUTSAL	7	10

Seuls les joueurs inscrits sur la feuille d'engagement via Usport, validée par le délégué CSN, peuvent prendre part à une rencontre. Nombre de Sur-classement possible : 2

7.2 Temps de jeu

Temps de jeu	FUTSAL temps décompté uniquement durant les 2 dernières minutes de la rencontre
Minimes	2x12 minutes
Cadets	2x15 minutes
Juniors	2x15 minutes

7.3 Pénalty pour fautes cumulées

- A partir de la 4^{ème} si on joue 12 minutes, pénalty à 7m pour les minimes
- A partir de la 5^{ème} si on joue 15 minutes, pénalty à 9m pour les cadets et juniors

7.4 En cas d'égalité à la fin d'une rencontre devant désigné un vainqueur

-on procède à l'épreuve des tirs au but selon la formule de la "mort subite" : sera déclarée vainqueur l'équipe qui, à nombre égal de tirs, aura pris l'avantage

-Pour la finale 1-2, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on fera jouer 1 prolongation de 5 (3 en minimes) minutes. Si l'égalité subsiste, on jouera une seconde prolongation de 5 (3 en minimes) minutes. Si au terme de cette seconde prolongation, les équipes ne sont pas parvenues à se départager, on procèdera à l'épreuve des tirs au but selon la formule de la "mort subite" : sera déclarée vainqueur l'équipe qui, à nombre égal de tirs, aura pris l'avantage.

7.5 **En cas d'égalité au classement**, les équipes sont départagées en tenant compte dans l'ordre :

- a) des points acquis lors des rencontres les ayant opposées.
- b) du goal-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées.
- c) du goal-average général.
- d) du plus petit nombre de cartons rouges
- e) du plus petit nombre de cartons jaunes
- f) de la meilleure attaque
- g) de la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur

7.6 Règles du jeu spécifique Futsal

Terrain de jeu : c'est un terrain de handball. Les buts mesurent 3 m sur 2 m Il y a deux points de réparation, l'un à 6 mètres, le second à 10 mètres.

Ballon: il pèse de 400 à 440 g. Il a une circonférence de 64 cm à 62 cm. Lâché d'une hauteur de 2 mètres, il aura un 1^{er} rebond limité de 55 à 65 cm.

Nombre de joueurs :

- nombre minimum de joueurs pour commencer la compétition nationale : 7

Equipement : le port des "protège tibias" est fortement conseillé ainsi que celui de chaussures spécifiques.

Temps mort : 1 temps mort de 1 minute par mi-temps et par équipe sur possession de balle (remise en jeu favorable). Il est demandé en posant son carton temps mort à la table de marque.

Fautes et incorrections : mêmes règles qu'au Football à 11, mais le tacle et la charge sont interdits. Tout tacle est sanctionné par un carton jaune.

Durée d'exclusion : Un carton jaune entraîne une exclusion temporaire de 2 minutes quelle que soit la durée du match. Si l'équipe qui est en infériorité numérique encaisse un but, elle peut compléter son équipe dès la reprise du jeu.

Rentrée de touche : ballon arrêté sur la ligne, jeu au pied, le joueur a 4 secondes pour jouer; l'adversaire est à 5 mètres.

Coup franc : qu'il soit direct ou indirect, l'adversaire doit se situer à 5 mètres. Le joueur a 4 secondes pour jouer.

Cumul des fautes : toute faute sanctionnée par un coup franc direct est cumulée. Dès qu'une équipe aura cumulé X fautes au cours d'une mi-temps, il ne sera plus accordé que des coups de pied de réparation à partir de la faute suivante (voir tableau ci-dessous), à 10 mètres, sans mur ou à l'endroit de la faute si celui-ci est plus favorable.

Coup de pied de réparation : à 6 mètres pour les fautes commises dans les 6 mètres et à **9m (J et C) ou 7m (M)** selon catégories pour les fautes cumulées.

Jeu avec le gardien de but : après avoir joué une première fois le ballon, le gardien de but peut à nouveau jouer le ballon, si le ballon a été touché par un adversaire, a franchi la ligne médiane, si le gardien de but se situe dans la moitié de terrain adverse.

A noter : pas de hors-jeu.

Sanctions suite à avertissements ou expulsions

Un joueur exclu ne peut être remplacé durant le temps de son exclusion sauf dans le cas où son équipe en infériorité numérique encaisse un but.

Tout joueur ayant reçu 2 cartons jaunes **ou 1 carton rouge direct** est automatiquement suspendu pour la rencontre suivante. Cette suspension peut être portée à plusieurs rencontres suivant la décision de la commission disciplinaire.

Un joueur recevant 2 cartons rouges direct est suspendu jusqu'à la fin de la compétition.

- A l'exception des modalités prévues dans les règlements particuliers, les règlements des fédérations délégataires s'appliquent aux championnats organisés par l'UGSEL
- Les cas non prévus par le présent règlement sont de la compétence de la Commission sportive nationale ou de son représentant lors de la phase finale.